COMPTE-RENDU DE LA VISITE EFFECTUEE PAR LE SECRETAIRE EXECUTIF DU GICAM AUPRES DES MEDIAS DE DOUALA LE 15 JUILLET 2009.

Le 15 juillet 2009, M. Martin ABEGA, Secrétaire Exécutif du GICAM, a rendu visite aux médias basés à Douala en compagnie de deux de ses collaborateurs. Il s'est rendu en effet tour à tour au Groupe La Nouvelle Expression/Equinoxe Radio et Télévision (membre du GICAM), à la CRTV Littoral, au quotidien Le Jour, au Groupe Le Manager/Le Popoli, au quotidien Mutations, à STV et à Cameroon Tribune.
A chacun de ses interlocuteurs, M. Martin ABEGA a décliné l'objet de sa visite en trois points à savoir :

- ✓ Les remercier pour la couverture systématique et sans contrepartie des évènements organisés par le patronat ;
- ✓ S'enquérir de leurs attentes éventuelles vis-à-vis du GICAM ;
- ✓ Enregistrer les critiques susceptibles de favoriser l'amélioration des relations de travail.

Flattés par cette initiative du GICAM, les responsables des médias ont notamment positivement apprécié le niveau et la qualité de la collaboration avec le Groupement, avant de dérouler des griefs et des propositions.

1/ M. Sévérin TCHOUNKEU, Directeur Général du Groupe La Nouvelle Expression/Equinoxe Radio et Télévision a regretté que le GICAM n'ait pas souvent pris à cœur les problèmes des entreprises de communication. Il s'est aussi plaint du silence du GICAM durant la suspension, en 2008, de sa radio et de sa télévision, avant de s'interroger sur la conduite à tenir par rapport à la question du droit d'auteur. Au rayon des soucis, il a rangé :

- ✓ le coût élevé des charges de production ;
- ✓ les difficultés d'accès aux acteurs économiques ;
- ✓ la non-application de la Convention de Florence ;
- ✓ le règlement tardif ou le non-paiement des factures par les régies ;
- ✓ l'attribution des contrats d'édition aux entreprises étrangères n'ayant pas d'agrément ;

Le patron du Groupe La Nouvelle Expression a enfin proposé au GICAM de faciliter une rencontre entre le Ministre de la Communication et les patrons de presse.

En réponse, le Secrétaire Exécutif a :

- ✓ promis de rencontrer le ministre de la Communication ;
- ✓ suggéré au Groupe La Nouvelle Expression d'introduire la clause compromissoire dans tous ses contrats à l'effet de bénéficier des atouts du Centre d'Arbitrage du GICAM ;
- ✓ proposé que les procédures internes de gestion du courrier et des courriels soient consolidées pour que les correspondances envoyées par le GICAM soient lues par les décideurs. En attendant, les orientations du GICAM par rapport au droit d'auteur seront de nouveau envoyées à M. Le Directeur Général.

2/ La CRTV a, quant à elle, souhaité un partenariat avec le GICAM pour l'animation conjointe d'une émission à caractère économique, émission qui sera diffusée au niveau local.

3/ Pour le journal Le Jour, il serait souhaitable que des liens donnant accès aux sites web des membres du GICAM soient disponibles sur le site Web du GICAM. Le Jour souhaite aussi que le Président du GICAM communique davantage pour mieux se faire connaître de l'opinion publique.

4/ Le Groupe Le Manager/Le Popoli s'est dit disposé à rendre compte de tout ce qui est fait au GICAM, avant de souhaiter que le principe de partenariat soit accepté dans la perspective d'une formalisation de cette attente.

5/ Pour les journalistes de Mutations, le GICAM aiderait davantage la presse en mettant à sa disposition des informations sur ses membres, à savoir leurs agenda et autres activités par exemple.

6/ Les responsables de STV ont, pour leur part, mis l'accent sur la concrétisation d'un projet d'émission économique télévisée en partenariat avec le GICAM. Rendez-vous a été pris pour fin juillet.

7/ Raoul LEBOGO NDONGO, Directeur Régional de Cameroun Tribune a quant à lui considéré la visite du GICAM comme un signe du destin parce qu'elle constituait l'opportunité d'un échange sur un projet pour lequel la contribution du patronat sera déterminante. Rendez-vous a été pris sur le champ pour une première séance de travail dans ce sens.

8/ Retenu à Yaoundé, M. Pius NJAWE, Directeur Général du Groupe Free Media (éditeur du quotidien Le Messager) a souhaité que le rendez-vous soit reporté au 16 juillet. Au cours des échanges, les attentes de M. NJAWE ont surtout porté sur le soutien que le GICAM pourrait lui apporter dans le cadre de la préparation des festivités qui marqueront les 30 ans du quotidien Le Messager. Il a enfin manifesté son ardent désir d'adhérer au GICAM.